

Lausanne et région

L'immeuble soc

Lausanne

La Ville présente un préavis permettant la construction du bâtiment destiné à accueillir, en 2020, logements et institutions

Romarc Haddou

Le complexe social de Saint-Martin entre dans sa phase concrète. À l'horizon 2020, l'immeuble comprenant 41 logements sociaux, 35 places d'hébergement d'urgence mais aussi les locaux de la Soupe populaire, de l'Espace et du Bureau des réservations (pour l'hébergement d'urgence) sera érigé à la rue Saint-Martin 16-18. Le Service de la propreté urbaine et celui des parcs et domaines bénéficieront également d'un dépôt d'entretien et de vestiaires sur place.

À l'extérieur du bâtiment en forme de U, imaginé par Alain Wolff Architectes, le parc de la Solitude sera rénové et des espaces de jeu pour les enfants seront aménagés. Le projet est devisé à 24,4 millions de francs

«Un message positif»

La Municipalité de Lausanne a annoncé jeudi qu'elle soumettait un important préavis sur le sujet à son Conseil communal. Celui-ci réunit des conditions financières et foncières nécessaires à la construction du bâtiment. En particulier, la Ville demande l'autorisation d'octroyer un droit distinct et permanent de superficie à la Fondation lausannoise pour la construction de logements (FLCL) ainsi qu'un cré-



L'immeuble accueillera 41 logements de la Soupe populaire et de l'Espace.

dit d'investissement de 415 800 francs.

«Le rassemblement de tous les services sociaux doit permettre aux bénéficiaires de dormir, de se nourrir et de passer du temps dans un seul endroit, défend le municipal de la Cohésion sociale, Oscar Tosato. Le fait que l'hébergement d'urgence côtoie des logements sociaux montre aussi qu'il est possible de se sortir de l'aide d'urgence, c'est un message positif.»

Ces logements sociaux seront divisés en deux catégories. D'abord, huit appartements communautaires, soit 40 chambres individuelles, et des espaces communs, attribués pour une période de six mois. En-

ial de Saint-Martin se précise



sociaux, 35 places d'hébergement d'urgence, mais aussi les locaux
Des places de jeu seront aménagées à l'extérieur. ALAIN WOLFF ARCHITECTES

Espace Saint-Martin à la rue

● Parmi les occupants de l'ancien bâtiment de Saint-Martin, il y en a un qui n'intégrera pas le futur temple du social. Antre artistique en même temps que lieu d'accueil pour tous, l'Espace Saint-Martin ne s'installera en effet pas dans l'immeuble. «La structure bénéficie d'un contrat de confiance avec la Ville et s'était engagée à partir au début des travaux», rappelle Oscar Tosato.

Des discussions sont en cours avec le Service du logement et des gérances de la municipale

Natacha Litzistorf pour tenter de reloger la structure. «Je suis admirative de tout ce qui a été mis en place là-bas et des échanges ont effectivement eu lieu, encore récemment, avec les responsables pour évoquer un relogement», indique l'élue Verte.

Cette dernière souligne l'importance d'un tel projet, en particulier pour ses activités accessibles et sa volonté de mixer des catégories sociales qui ne se côtoient pas forcément en dehors.

suite, 33 appartements de différentes tailles, attribués pour deux ans en principe. Ce dispositif est destiné aux personnes dans l'incapacité de trouver un logement subventionné.

Moins de lits en hiver

En termes d'hébergement d'urgence, l'immeuble de Saint-Martin offrira 35 lits, en remplacement du bunker de la Vallée de la Jeunesse. «Au lieu des 72 places sur six mois de l'abri PCi, nous offrons 35 lits à l'année, soit une capacité quasi équivalente», annonce Oscar Tosato. Néanmoins, ce transfert correspond à une perte de place en période hivernale. «Il existe toujours la possibilité du plan «grand froid». Ensuite, en cas d'afflux, l'augmentation du nombre de places est du ressort cantonal», répond le municipal (voir notre édition du 9 décembre). L'élue socialiste affirme également que la construction du futur quartier des Plaines-du-Loup «va libérer des logements qu'il sera probablement possible d'intégrer au dispositif social».

En plus des logements, Saint-Martin hébergera les deux institutions majeures que sont l'Espace et la Soupe populaire, avec respectivement 100 et 210 places. Le Bureau des réservations permettra 40 passages par jour tandis que la capacité de la consigne à bagages sera augmentée. Des aménagements extérieurs sont prévus, puisque le parc de la Solitude sera rénové et bénéficiera de chemins et de terrasses. Deux espaces avec des jeux en bois seront également créés. «Le bâtiment s'intégrera parfaitement dans l'architecture de cette rue Saint-Martin et sa forme en U donnera au site le caractère d'une place de village propice aux rencontres», apprécie Oscar Tosato.

Dispositif

Un nouveau lieu de répit pour les SDF

Un projet de partenariat entre la Ville de Lausanne et la Fondation Mère Sofia est à bout touchant pour permettre l'accueil nocturne de personnes nécessiteuses. L'idée serait d'utiliser les locaux de la Soupe populaire, jusqu'à fin avril, avant que ne débute le chantier de l'immeuble social. L'objectif n'est pas d'aménager un lieu pour dormir, mais simplement d'offrir aux sans-abri un peu de chaleur, à boire et quelques denrées à grignoter. Le dispositif pourrait être opérationnel mi-janvier. Un projet similaire avait été mis en place il y a deux hivers avec pour nom Le Répit. Mère Sofia avait accueilli, durant trois mois, les SDF au rez-de-chaussée d'un immeuble à Renens, dans un local de l'Église catholique vaudoise. Une douzaine de personnes en bénéficiaient tous les soirs. L'année dernière, le dispositif n'avait pu être reconduit, faute de moyens financiers. «L'opération avait coûté 120 000 francs, financés par la Loterie Romande et des dons de privés, mais nous avions vu un peu juste. Nous nous sommes donc mis à la recherche de 160 000 francs pour rouvrir Le Répit en 2016, en vain», expliquait à l'époque Yan Desarzens, directeur de la Fondation.